

Réserve Naturelle Baie de Saint-Brieuc

Au sommaire : Actualités



- ▶ Benthos et limicoles
- ▶ Réserves nationales et régionales
- ▶ Gisement de coques et réchauffement climatique

Dossier thématique Natura 2000

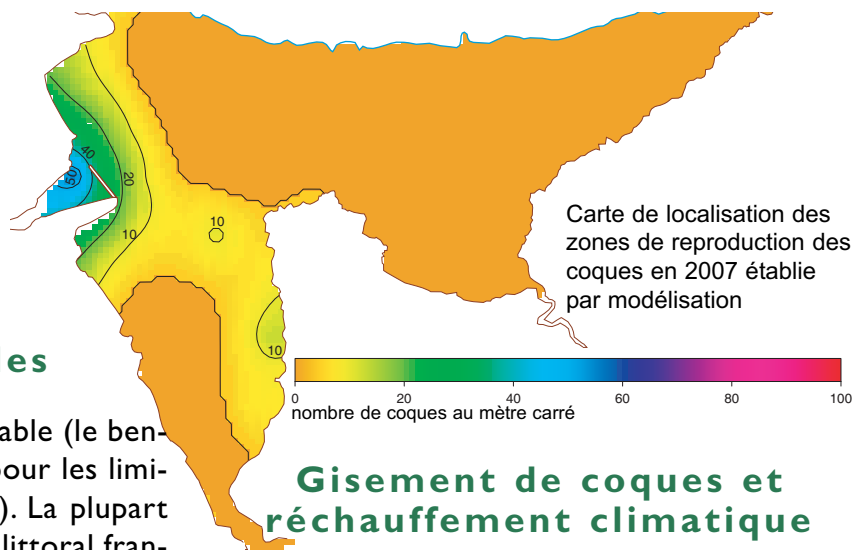
Les rubriques

Vu et à voir

Zoom : le Gobemouche gris

Découvrir : Griffons la science 2007





Benthos et limicoles

Les invertébrés qui vivent dans le sable (le benthos) sont source de nourriture pour les limicoles (bécasseaux, barges, huîtres...). La plupart des réserves naturelles situées sur le littoral français ont été créées pour préserver ces populations d'oiseaux, dont plus de la moitié des espèces sont en déclin ou menacées d'extinction. Un réseau national des limicoles côtiers a été créé par Réserves Naturelles de France en 2002 pour surveiller ces espèces (lire la lettre n°26). En complément du suivi mensuel des effectifs d'oiseaux, le réseau lance un programme d'étude de la faune benthique comme ressource alimentaire essentielle pour ces oiseaux. Des premiers prélèvements auront lieu en octobre dans le cadre d'un travail préliminaire. L'étude devrait démarrer en 2009. Elle doit permettre de caractériser les ressources alimentaires, d'en mesurer leur évolution dans le temps et dans l'espace et d'établir des liens entre les communautés d'oiseaux et le benthos.

Réserves nationales et régionales

L'Etat français dispose essentiellement de deux outils juridiques pour protéger un territoire : les parcs nationaux et les réserves naturelles nationales. Une nouvelle réserve vient d'être créée en Auvergne au sein du Parc des Volcans d'Auvergne : la réserve naturelle nationale de Chastreix Sancy. Aujourd'hui la France dispose sur son territoire de 157 réserves nationales. Depuis 2002, les Régions ont la possibilité de créer des réserves régionales. Une vingtaine de projets sont en cours de classement. La Région Bretagne fait partie des précurseurs en la matière en créant deux réserves naturelles régionales : le sillon Talbert dans les Côtes d'Armor et le marais de Sougeal en Ile et Vilaine. Ces nouvelles réserves (nationales et régionales) viennent enrichir le réseau des Réserves Naturelles de France.

Gisement de coques et réchauffement climatique

Le réchauffement climatique est désormais une certitude, et de nombreuses observations scientifiques l'attestent. Le changement de climat a une incidence déjà perceptible sur la biodiversité en Europe : il modifie notamment la répartition des espèces, les époques de floraison et les migrations des oiseaux... Les zones littorales recèlent les écosystèmes les plus vulnérables aux changements climatiques et risquent d'être complètement bouleversées. A titre d'exemple, le programme de recherche mené depuis quelques années sur les coques (lire la lettre n°24) vient de mettre en évidence une corrélation entre la température hivernale de l'eau et la reproduction de cette espèce. En effet un des facteurs qui influence le plus la reproduction de cette espèce est le froid hivernal. Le taux de reproduction est plus élevé après un hiver rigoureux qu'après un hiver doux.

On vient de confirmer ce résultat cette année lors de l'évaluation annuelle du gisement de coques. En effet, chaque été depuis 2001, l'équipe de la réserve naturelle parcourt l'ensemble du fond de la baie pour réaliser une évaluation du gisement. Ce bilan est transmis aux Affaires maritimes et au Comité local des pêches qui réglementent la pêche. Les résultats montrent pour 2007 une reproduction 6 fois moindre par rapport à la moyenne mesurée depuis 2001. Quant aux coques que l'on peut pêcher, le stock se maintient provisoirement (par rapport à 2006) compte tenu de la diminution légale de la taille de capture de 3 cm à 2,7 cm. Mais deux mauvaises années pour la reproduction des coques (2005 et 2007) en baie de Saint-Brieuc entraîneront inexorablement une forte diminution du gisement à partir de 2009.

Dossier thématique



Les espèces naturelles s'arrêtent rarement aux frontières des Etats. Les menaces qui pèsent sur elles ne s'y arrêtent pas non plus. L'Union européenne a donc créé dès 1992, sur l'ensemble de son territoire, un vaste réseau écologique baptisé Natura 2000. Quatorze ans plus tard, où en est-on dans la bataille pour la conservation de la biodiversité en Europe ?

Depuis une trentaine d'année, l'Europe recherche une cohérence en matière de protection de la nature. L'un de ses outils les plus précieux pour y parvenir est le réseau écologique Natura 2000. Ce réseau a pour vocation de maintenir, voire de restaurer la biodiversité dans l'Union européenne. Il est constitué de zones protégées, représentant l'ensemble des milieux naturels et des espèces vivantes menacées, rares ou fragiles, et qui sont considérés comme d'intérêt communautaire.

Directive Oiseaux :

Elle concerne la conservation de toutes les espèces d'oiseaux vivant à l'état sauvage sur le territoire européen.



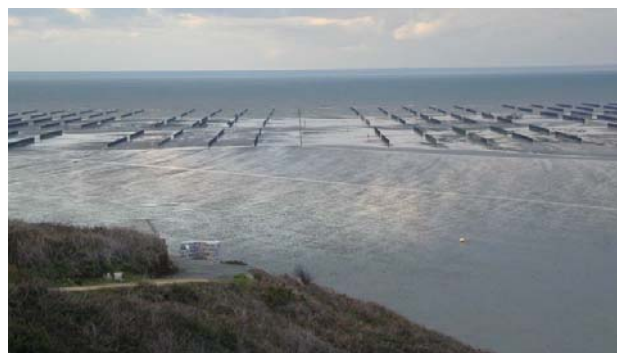
Directive Habitats :

Elle a pour objet d'assurer le maintien de la diversité biologique par la conservation des habitats naturels, ainsi que de la faune et de la flore sauvages.



Le réseau Natura 2000 regroupe des Zones de Protection Spéciale (ZPS) désignées au titre de la Directive Oiseaux (1979) et des Zones Spéciales de Conservation (ZSC) désignées au titre de la Directive Habitats (1992), qui parfois peuvent se superposer. Chaque pays doit désigner librement les sites qu'il juge prioritaires de conserver et doit mettre en place une gestion qui lui semble la mieux adaptée et la plus efficace.

L'originalité de Natura 2000 est de chercher à concilier les exigences écologiques des habitats naturels et des espèces avec les nécessités économiques, sociales et culturelles, ou les particularités régionales et locales.



En France

Actuellement en France le réseau des sites Natura 2000 s'étend sur 6 496 917 ha (hors milieux marins), soit 11,83% du territoire français.

Pour mettre en place cet outil de protection majeur, la France a choisi la voie contractuelle, c'est-à-dire que tous les acteurs concernés par un site (élus, propriétaires terriens, collectivités territoriales, associations, agriculteurs..) doivent se concerter afin de planifier les actions à mener à long terme, dans une perspective de développement durable. **En faisant ce choix, la France affiche clairement sa volonté d'intégrer l'Homme et ses activités économiques, de loisirs, au cœur de la nature, ce qui constitue une démarche originale.**

Malgré des débuts difficiles, dus à mauvaise communication et aux peurs diverses que cette mesure de protection suscitait dans l'esprit de chacun, (interdiction de chasse, de pêche...), la France a rattrapé son retard quant à la désignation de sites, jugés longtemps trop peu nombreux par l'Union européenne.

La démarche

La démarche adoptée par la France est la suivante : après le choix d'un site Natura 2000, le Préfet organise un comité de pilotage et désigne un opérateur local chargé de conduire l'élaboration du **document d'objectifs** ou "**DOCOB**" du site Natura 2000. Ce document établit des actions visant à maintenir les habitats naturels et les espèces dans un état de conservation favorable, tout en prenant compte des activités humaines.

L'objectif n'est pas de faire de ces sites des "sanctuaires de nature" où un règlement fixerait une fois pour toutes des interdictions et où toute activité humaine serait proscrite.

La rédaction et la mise en œuvre du DOCOB sont délicates. Elles doivent faire l'objet d'une concertation étroite entre les acteurs locaux, en veillant à les intégrer pleinement dans cette démarche. En effet il n'est pas rare que certains soient inquiets sur les possibilités de pouvoir poursuivre ou non leurs activités sans contraintes sur le site désigné. Il est essentiel de reconnaître les besoins de chacun et de garantir leur prise en compte dans la construction du DOCOB, au risque de voir apparaître des réactions d'opposition lors du comité de pilotage. Le DOCOB est ensuite soumis au Préfet qui l'approuve par arrêté. L'opérateur local peut alors mettre en place concrètement sur le terrain les mesures environnementales préconisées par le DOCOB.

le "DOCOB" (document d'objectifs) :

Le document est constitué :

- ⇒ d'une analyse du site, en terme d'habitats naturels, d'espèces et d'activités humaines.
- ⇒ d'une analyse de l'état de conservation du site.
- ⇒ des objectifs de conservation.
- ⇒ des orientations et mesures de gestion.

Il définit aussi les acteurs, les moyens à investir (études, travaux, indemnisation,...) et les techniques utilisées (cartographie, communication,...).



Le pâturage extensif favorise la diversification du tapis végétal des prairies.

Dès lors, les propriétaires ou gestionnaires des parcelles concernées en site Natura 2000 peuvent signer avec l'autorité administrative des mesures contractuelles mettant en œuvre les orientations de gestion et de conservation définies dans le document d'objectifs, sous la forme de contrats dénommés « contrats Natura 2000 ». Ces contrats sont des engagements volontaires entre une personne qui réalise une prestation de service et l'État, qui apporte une aide financière. Ils définissent précisément les tâches à accomplir pour conserver ou rétablir les habitats naturels et les espèces qui ont motivé la création du site.

La démarche, certes longue, permet cependant de gérer sur le long terme un patrimoine naturel d'intérêt européen et de stopper la perte de la biodiversité, objectif commun à tous les pays d'Europe à atteindre d'ici 2010.



L'oseille des rochers (*Rumex rupestris*) qui est présent à Planguenoual, est une espèce protégée au niveau européen.

Et en Bretagne?

En Bretagne, 52 sites ont été proposés couvrant 205 790 ha. Il s'agit majoritairement du milieu côtier avec une partie marine et une partie littorale. Ces territoires sont restés à ce jour très riches grâce à une politique de préservation menée de longue date (site classé, loi littoral, plans d'occupation des sols littoraux...).

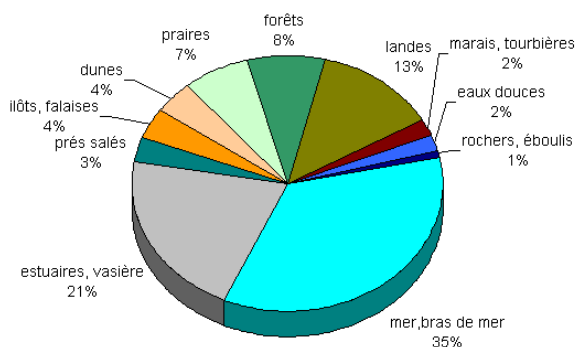
Voici la cartographie des sites NATURA 2000 en Bretagne. Elle fait apparaître l'ensemble des Zones Spéciales de Conservation (ZSC) de la directive "HABITAT", ainsi que les Zones de Protection Spéciale (ZPS) de la directive "OISEAUX":



Les grands types de milieux dans les sites Natura 2000 bretons

Avec ses 2 730 km de littoral, la Bretagne se devait d'accorder une place prépondérante aux habitats côtiers au sein du futur réseau Natura 2000.

Les baies, estuaires, prés salés, dunes, falaises couvrent ainsi près de 70% de la surface des sites bretons. Dans l'intérieur, les landes et tourbières (Monts d'Arrée, Montagnes Noires), et les rivières à saumons forment l'essentiel des sites.



Sites à consulter :

<http://natura2000.environnement.gouv.fr>

<http://www.natura2000.espaces-naturels.fr>

<http://natura2000.bretagne.ecologie.gouv.fr>

<http://www.reservebaiedesaintbrieuc.com/natura2000/index.htm>

Au 17 août il y avait entre autres :

842 Huîtriers pies
542 Courlis cendrés
65 Barges rousses
212 Bécasseaux variables
6 Tadornes de Belon
326 Canards colverts
27 Grèbes huppés
11 Grands cormorans
2 Hérons cendrés
44 Aigrettes garzettes
31 Sternes caugeks
8 Sternes pierregarins
104 Grands gravelots
40 Pluviers argentés
65 Barges rousses
40 Tournepierrres à collier



Ont aussi été vus :

3 Sarcelles d'hiver
2 Chevaliers gambettes
1 Chevalier aboyeur
1 Chevalier guignette
4 Grèbes castagneux
1 Vanneau huppé
5 Courlis corlieux
1 Faucon crécerelle (photo)

Zoom sur...

Le Gobemouche gris *Muscicapa striata*



Le gobemouche gris est un petit oiseau (14,5 cm) très discret, de part son plumage gris brun et son chant. Son bec proéminent et pointu lui permet d'attraper les insectes sur les feuilles ou sur le sol.

On peut le rencontrer dans les parcs, les jardins, les petits bois, les bords de rivière, les clairières. Ces zones doivent être suffisamment dégagées pour qu'il puisse chasser. D'ailleurs c'est un redoutable chasseur d'insectes volants (mouches, papillons, moustiques, guêpes, libellules). Son comportement de chasse est typique : dressé sur un perchoir sur lequel il peut rester longtemps à l'affût, il s'élance subitement d'un vol rapide pour capturer l'insecte en l'air, dans un arbre ou à terre.

La nidification a eu lieu de fin mai à fin juillet, parfois même en août pour les dernières nichées. Le nid, fait de radicelles, de mousse et de lichen, est construit souvent dans une plante grimpante ou dans une cavité d'arbre ou de mur. La femelle couve seule ses 4 ou 5 œufs verdâtres tachés de rouille. Une fois nés, les jeunes demeurent longtemps avec leurs parents qui les nourrissent.

L'alimentation du gobemouche en fait nécessairement un oiseau migrateur. Il quitte l'Europe à partir d'août jusqu'à mi-octobre pour rejoindre l'Afrique tropicale, tant en savanes qu'en forêts tropicales. Le retour printanier a lieu début mai.

L'espèce est en déclin en Europe à cause de l'emploi massif de pesticides en agriculture, de la disparition des vieux arbres avec cavités mais aussi de la sécheresse extrême et la désertification galopante dans les habitats hivernaux.

Sur la réserve naturelle, a été observée courant juillet une nichée de gobemouche gris à Boutville.

Découvrir la science 2007

Allo ? J'écoute...

du 1^{er} au 21 octobre 2007

Pour la douzième édition, un collectif de partenaires s'associe pour faire connaître et mettre à portée de tous la science aux quatre coins du département des Côtes d'Armor. Griffons la science veut démythifier la science aux yeux de tous, en donnant la possibilité de pratiquer et découvrir un nouveau thème chaque année. Cette année le thème est « La communication et les télécommunications ». Griffons la science s'inscrit dans l'opération nationale « La Fête de la science » qui se déroule du 8 au 14 octobre 2007. A cette occasion, la Maison de la baie propose le dimanche 14 octobre une conférence et une exposition.

Conférence « Si les lions pouvaient parler »

Chacun de nous sait que les animaux communiquent entre eux, et chacun de nous peut en parler. Nous pouvons dire ainsi que nous communiquons à propos des animaux. Mais pouvons-nous dire que ces derniers parlent entre eux ? Ou même avec nous ? Est-il possible de faire la différence entre communication (animale) et langage (humain) ? Si l'homme est un animal, produit de l'évolution biologique, cette différence est-elle le repère absolu et unique de l'humanité ?

par Michel Vancassel, Directeur de recherche au CNRS au sein du laboratoire Ecobio (CNRS, université de Rennes 1) - il conduit des recherches en biologie évolutive sur le comportement animal et s'intéresse de près à la place de l'Homme dans l'évolution - dimanche 14 octobre de 15h à 16h30.

Exposition « Les animaux ont la parole »

Savez-vous que la brame du cerf s'entend de loin, qu'il attire les biches et tient à distance les jeunes mâles ? Ou encore que les fourmis communiquent par voie chimique, du bout de leurs antennes ? Cette exposition, adaptée aux plus jeunes, vous informera sur les techniques employées par les animaux pour communiquer.

Conception et réalisation de la lettre

Alain Ponsoero, Elodie Roubichou

Impression

Tirvit

Crédits photographiques

Alain Ponsoero, Simon Cavailles, Emilie Bouchée

Abonnement

Vous pouvez recevoir gratuitement, tous les deux mois, la lettre d'information de la réserve naturelle sur simple demande, soit par e-mail, soit par courrier.



Réserve Naturelle
BAIE DE SAINT-BRIEUC

Réserve Naturelle
site de l'étoile
22120 Hillion
Téléphone : 02 96 32 31 40
Télécopie : 02 96 32 31 42
Site: www.reservebaiedesaintbrieuc.com
E-mail : reservenaturelle@cabri22.com



CABRI
3, place de la résistance
BP 4402
22044 Saint-Brieuc
Téléphone : 02 96 77 20 00
Télécopie : 02 96 77 20 01
Site : www.cabri22.com
E-mail : accueil@cabri22.com



VivArmorNature
10, boulevard Sévigné
22000 Saint-Brieuc
Téléphone/fax : 02 96 33 10 57
Site : assoc.orange.fr/vivarmor
E-mail : vivarmor@wanadoo.fr